

N°1433

du 23
AVRIL
2021



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

CELEBRATION

P.6

Journée internationale de la terre
L'histoire d'une prise
de conscience de la
dégradation de la planète

JUMELAGE

P.6

Liées par une même frontière et des liens historiques

Lacs 1 et Grand-Popo sur de nouvelles bases

SOCIETE

P.4

Lutte contre la COVID-19 et protection des plus vulnérables

Au Togo, les autorités misent sur les outils numériques

HOMMAGE

P.3

A Dahuku Péré, l'Assemblée nationale reconnaissante

P.3 5^E RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT

Nouveau coup d'accélérateur



Kouame Kouassi, Directeur Général de l'INSEED

" La cérémonie officielle d'installation permet l'opérationnalisation des CLR mis en place dans toutes les préfectures de notre pays et dans les 13 communes du District Autonome du Grand Lomé ", Koame Kouassi

P.2 Politique culturelle

Le ministre Lamadokou s'active pour une réforme approfondie du Fonds d'Aide à la Culture

Politique culturelle

Le ministre Lamadokou s'active pour une réforme approfondie du Fonds d'Aide à la Culture

Décrié par les acteurs culturels depuis son institution et le financement des premiers projets, projet culturel majeur et témoin de l'engagement des autorités, le Fonds d'aide à la culture (FAC) patine. Le ministre Kossi Lamadokou veut prendre l'affaire à bras le corps et rectifier le tir. Il a rencontré les acteurs culturels. Nous reproduisons ici la communication sur Facebook d'un de ses conseillers culturels, Cyriaque Noussouglo chargé des projets prioritaires.

Quelles réformes pour le FAC? Le ministre Kossi Lamadokou a largement échangé avec les acteurs culturels.

La salle Evala de l'Hôtel du 2 février a servi de cadre hier le 20 avril 2021 à une fructueuse rencontre d'échanges sur les nouvelles orientations à imprimer au Fonds d'aide à la culture (FAC) dans le cadre d'une réforme que voudrait opérer le ministre Kossi G. Lamadokou de la culture et du tourisme.

Mesurant l'urgence et la nécessité de ladite réforme, le ministre a déclaré : « aujourd'hui, nous sommes dans une situation qui nous oblige à réformer le Fonds, à rechercher et disposer de plus de moyens afin de pouvoir financer à la fois les projets et les infrastructures culturelles, d'abord par région, ensuite par préfecture. »

C'est en présence d'une cinquantaine d'acteurs culturels représentant toutes les fédérations et les divers secteurs des arts et de la culture que le



ministre Lamadokou a lancé ce débat et discuté pendant plus de deux heures d'horloge avec les premiers concernés, pour savoir les réformes consensuelles à opérer sur le FAC.

Lancé en 2013 par le Gouvernement qui met chaque année 300 millions de francs CFA à la disposition des acteurs culturels pour accompagner différents projets, le FAC se trouve au centre de controverses. Beaucoup de récriminations sont parvenues aux oreilles du Gouvernement. C'est la raison pour laquelle le ministre Lamadokou a initié cette réunion tout à fait décomplexée pour envisager une sortie de crise et orienter le FAC vers des réformes approuvées et voulues par le plus grand nombre de professionnels des arts et de la culture.

Les interrogations portent sur la périodicité des appels à projets : faut-il le faire chaque année au risque de

disposer rien que de 300 millions pour financer des projets ou faut-il aller à une biennale de financement des projets qui porterait le financement cumulé à 600 millions tous les 2 ans?

D'intéressantes pistes ont été explorées et des questionnements fondamentaux ont été exprimés. Avec le FAC, ne faut-il pas définir des priorités et des objectifs à atteindre dans 5 ans, dans 10 ans pour la culture togolaise? Qu'en est-il de la prise en compte équitable de tous les secteurs dans la répartition du fonds? Doit-on aller à des quotas par secteur? Les fédérations d'associations culturelles doivent-elles porter des projets ou bien il faut que cela se fasse par des acteurs individuels? A propos des infrastructures, ne faut-il pas accompagner les centres culturels privés existant en définissant des attentes et objectifs à atteindre dans le cadre des productions et créations qu'ils se doi-

vent d'accueillir? Sur quoi doit-on travailler? La création? La circulation ou la diffusion culturelles? Pourquoi certains acteurs ont-ils l'impression que leurs secteurs d'activité sont délaissés: le théâtre, la danse, les arts visuels? Que faire pour arriver à réduire la fracture culturelle existant entre Lomé et les autres villes qui semblent manquer de tout? Comment accompagner les acteurs culturels dans la représentation et la visibilité internationales de notre pays et de nos cultures?

La Covid 19 et la précarité que cela entraîne pour le secteur culturel a été également abordé. Devant l'impression largement dégagée par les acteurs culturels que l'Etat semble les avoir oubliés pendant cette crise alors que d'autres franges de la société ont été « secourues » par le programme « Novissi », le ministre a répondu que le Chef de l'Etat, en bon père de famille, est obligé de penser à la meilleure manière de porter assistance à tous les secteurs pour ne pas donner l'impression d'en privilégier certains au détriment d'autres.

Tout en invitant les acteurs culturels à faire parvenir leurs idées et propositions, le ministre a convenu avec les participants que des appels vont être lancés très bientôt pour le compte de cette année 2021 avec des critères étudiés afin le FAC soulage quelque peu, dans la mesure du possible, le plus grand nombre d'acteurs culturels en proie au désarroi des plus profonds.

Cyriaque Noussouglo/L'Union

Cinéma

Appel de soumission au Fonds pour la Jeune Création Francophone

Pour la 4e année consécutive, les partenaires du Fonds pour la Jeune Création Francophone renouvellent leur collaboration destinée à encourager la création audiovisuelle, les auteurs émergents et producteurs d'Afrique Francophone subsaharienne, de l'Océan Indien et d'Haïti.

À partir de 2021, deux appels seront ouverts chaque année : un premier concernant les projets en développement, un deuxième concernant les projets en production et post-production.

L'appel 2021 pour les projets en production et post-production sera ouvert du 17 avril au 17 juin 2021.

Celui pour les projets en développement est fermé depuis le 1er avril.

Le Fonds Jeune Création Francophone soutient les projets de différents formats : cinéma, court- et long-métrages, séries audiovisuelles et contenus web à travers l'attribution d'aides sélectives pouvant intervenir au stade du développement, de la production et/ou de la post-production. L'engagement de diffuseurs au sein du dispositif permet en outre d'évaluer le potentiel de diffusion des projets dès leur sélection.

Il est ouvert aux professionnels du cinéma et de l'audiovisuel des pays suivants : Bénin, Burkina

Faso, Burundi, Cameroun, Congo Brazzaville, Congo RDC, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, îles Comores et Ile Maurice, Madagascar, Mali, Niger, République Centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Les Seychelles, Tchad, Togo et Haïti.

Les projets lauréats, sélectionnés par une commission indépendante de professionnels, pourront bénéficier d'accueil en résidence ou d'apport numéraire pour leur production. Les projets en production et post-production pourront également bénéficier de prestations et accompagnement en post-pro-



duction.

Parmi les enjeux du Fonds pour la jeune création francophone et de l'action DEENTAL, il s'agit de promouvoir le développement de stratégies innovantes et de nouveaux mécanismes dans les pays concernés ; et l'accompagnement des auteurs et producteurs dans l'avancement de leurs projets et leur professionnalisation. A travers l'organisation d'événements en renforcement des capacités ou de rencontres au sein de festivals, le Fonds pour la Jeune création francophone et l'action complémentaire DEENTAL ont également vocation à promouvoir le développement d'un réseau international de jeunes cinéastes.

Pour plus de détails concernant les critères d'éligibilité et modalités du Fonds, merci de consulter le règlement du dispositif en ligne sur : www.jeunecreationfrancophone.org
Date limite pour candidater sur la plateforme pour les projets en production et post-production: 17 juin 2021 à 23h TU.

Liberté d'expression

En 2020, au moins 273 intellectuels emprisonnés, dans 35 pays

L'organisation PEN America, qui défend la liberté d'expression des écrivains dans le monde entier, publie son rapport annuel sur les auteurs emprisonnés, une approche instaurée l'année dernière. En 2020, au moins 273 écrivains ont été emprisonnés, dans 35 pays du monde. La Chine reste en tête du nombre d'incarcérations.

Le contexte très particulier de l'année 2020, marquée par la crise sanitaire mondiale, n'aura pas été des plus favorables à la liberté d'expression, relève d'emblée PEN America. Ainsi, " l'état d'urgence a permis de dissimuler la

répression des Droits de l'Homme et la maîtrise nouvelle du gouvernement sur la parole et l'expression ".

Selon les données collectées par l'organisation non gouvernementale, au moins 273 auteurs et autrices sont en prison " ou injustement détenus " dans 35 pays du monde, pour des faits " à leurs écrits, leur travail ou leurs engagements ", précise PEN America.

En 2019, 238 individus avaient été identifiés comme tels par l'organisation. Chine, Arabie saoudite et Turquie représentent toujours les pays qui enferment le plus, avec

50 % des cas recensés (contre 59 % en 2019). L'Iran et l'Égypte voient leurs chiffres augmenter, et l'actualité politique récente place à la cinquième place la Biélorussie, avec 18 cas recensés, ce qui représente la plus importante entrée en 2020.

71 % des écrivains du compte 2020 ont déjà été emprisonnés au cours de l'année 2019. Parmi le total des individus derrière les barreaux, PEN America décompte 107 auteurs littéraires, 54 chercheurs, 57 poètes, 30 auteurs-compositeurs, 13 éditeurs, 8 traducteurs et 3 dramaturges.

AZIMUTS INFOS

La révolution de la blockchain : définition, fonctionnement et perspectives

La blockchain, ou chaîne de blocs, est indissociable du bitcoin, la monnaie virtuelle créée en 2008. C'est en quelque sorte un livre de comptes décentralisé et contrôlé de façon collective, sur le principe du pair à pair (peer-to-peer), à partir d'une base de données distribuée. C'est la blockchain qui assure la sécurité des transactions en mutualisant la confiance. Un système réputé transparent et infalsifiable dont le champ d'application va bien au-delà de la seule monnaie.

Qu'est-ce que la blockchain et pourquoi parle-t-on d'une révolution à son sujet? Derrière ce système de sécurisation des transactions en bitcoin, se cache un concept qui base sa fiabilité sur la transparence et une mutualisation de la confiance. Certains pensent que la blockchain est amenée à jouer un rôle central dans notre existence en se substituant aux tiers de confiance centralisés comme les banques, les notaires, les assurances...

La blockchain est née avec le bitcoin

La blockchain, ou chaîne de blocs, en français, est née en même temps que la monnaie cryptographique appelée bitcoin et apparue en 2008. Le bitcoin permet d'acheter des biens et des services : il peut aussi être échangé contre d'autres devises. Contrairement aux monnaies traditionnelles, le bitcoin n'est pas administré par une autorité bancaire unique, il fonctionne de manière décentralisée à travers un ensemble de nœuds. Ces derniers forment le réseau par lequel se font toutes les transactions. Un registre public sécurisé tient l'historique de toutes ces opérations. Il est réputé infalsifiable puisqu'il repose sur le principe d'une confiance mutualisée.

Des "mineurs" forment les nœuds de la blockchain

Chaque transaction est chiffrée et stockée dans un bloc, qui peut contenir plusieurs transactions distinctes. Un bloc comporte un marquage numérique issu du bloc précédent qui atteste de sa validité. Cette opération de marquage est assurée par des utilisateurs volontaires, que l'on appelle des "mineurs". Ces derniers mettent à disposition leur temps et la puissance de calcul de leurs ordinateurs pour administrer la blockchain. Les mineurs forment les nœuds, ou plutôt les maillons de la blockchain.

Cette opération appelée le "minage" permet à ces personnes d'être rémunérées, en bitcoin bien sûr. La valeur du bitcoin est maintenue par des logiciels qui adaptent l'intensité des calculs au nombre de mineurs actifs. Plus il y a de mineurs de bitcoin, plus les calculs sont complexes et plus la blockchain est sûre.

L'avenir de la blockchain au-delà du bitcoin

La chaîne de blocs présente de nombreux avantages. Financiers tout d'abord, puisqu'elle permet de réduire les frais liés aux transactions bancaires et même de supprimer les banques comme tiers de confiance. Outre les paiements numériques, cette technologie peut servir au transfert d'autres actifs, par exemple des titres, des obligations, des actions, des droits de vote...

Par ailleurs, la transparence du système et son architecture décentralisée lui confèrent un potentiel d'applications qui dépasse la sphère financière. La blockchain étant un registre, elle peut servir à établir une traçabilité sur toutes sortes de produits et services. Elle peut aussi servir à garantir l'application des contrats intelligents (en anglais smart contracts), des programmes qui exécutent automatiquement les conditions d'un contrat.

Pour aller plus loin sur les sujets blockchain et bitcoin

Si vous souhaitez approfondir vos connaissances à propos du bitcoin et de la chaîne de blocs, le groupe SII et l'École des technologies numériques avancées (Etna) ont élaboré une émission diffusée sur Internet. Baptisée Blockchain Revolution, elle se compose de sept épisodes d'une heure :

1. Comprendre le phénomène blockchain ;
2. Le protocole de validation du bitcoin ou la " preuve de travail " ;
3. Le bitcoin en pratique ;
4. La gouvernance bitcoin ;
5. Le bitcoin comme plateforme ;
6. L'explosion cambrienne des blockchains ;
7. La révolution blockchain et l'interview d'Andreas Antonopoulos.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wulti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

5^e recensement général de la population et de l'habitat

Nouveau coup d'accélérateur

« La cérémonie officielle d'installation permet l'opérationnalisation des CLR mis en place dans toutes les préfectures de notre pays et dans les 13 communes du District Autonome du Grand Lomé », Koame Kouassi

Late Pater

Etape par étape, les services concernés sont à pied d'œuvre pour que le Togo respecte son engagement à réaliser son 5^{ème} recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5) en 2021. Une opération de collecte et de dénombrement qui aura la spécificité d'utiliser les technologies de l'information et de la communication. Dans la foulée de la deuxième table ronde entre le gouvernement togolais et ses partenaires techniques et financiers en vue de lever des fonds pour le financement du gap (80% des 8 698 520 200 francs Cfa nécessaires déjà mobilisés), les Comités Locaux du Recensement (CLR) ont été installés lors d'une cérémonie officielle le 20 avril 2021



La table officielle lors de...

à Lomé. Soit un an après leur création par arrêté interministériel le 23 avril 2019. Laquelle cérémonie « permet l'opérationnalisation des CLR mis en place dans toutes les préfectures de notre pays et dans les 13 communes du District Auto-

nome du Grand Lomé », selon le directeur général de l'INSEED, Koame Kouassi. Cette première partie de l'installation a rassemblé les préfets (présidents des CLR) et les maires des communes chefs-lieux des préfectures (vice-prési-

dents). S'en suivra l'installation des autres membres de cet organe indispensable dans l'architecture organisationnelle qui doit accompagner la réalisation du recensement, cette fois-ci au niveau des différentes préfectures.

D'après l'arrêté interministériel, les Comités Locaux du Recensement ont la mission d'assurer la mobilisation des populations en faveur du recensement en vue de garantir le succès de l'opération au niveau local ; de faciliter l'accès des agents de terrain aux populations et aux différentes infrastructures socio-économiques et communautaires ; d'organiser les responsables et les leaders dans les localités afin qu'ils répondent aux besoins de l'opération de recensement ; d'assurer la sécurisation du matériel du recensement, etc. Et pour la réussite dans la concrétisation de ce cahier de charges, une documentation a été remise, séance tenante, aux CLR. Elle est composée des copies du document projet du 5^{ème} RGPH, du décret du 10 décembre 2018 portant organisation du 5^{ème} RGPH, de l'arrêté interministériel du 23 avril 2019, du document intitulé « Mieux comprendre le RGPH » et d'une présentation sur les rôles et missions des CLR.

« Je voudrais donc lancer un appel aux membres des comités locaux que vous dirigez, Madame et Messieurs les Préfets, pour une grande implication et une mobilisation conséquente de nos populations et administrés afin que les objectifs soient atteints pour un meilleur suivi-évaluation des politiques de développement économique et social. La décentralisation et l'aménagement du territoire en seront également bénéficiaires à cette ère de communalisation. Vous pouvez compter sur la disponibilité de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), nanti de nombreuses expériences en la matière,



...l'installation des présidents des CLR (vue partielle)

pour des questions qui se posent à vous », leur a lancé le ministre Payadowa Boukpepsi.

Jusqu'à l'étape actuelle des CLR, les travaux préparatoires du RGPH-5 ont déjà permis de disposer, au plan technique, d'un document de projet, y compris le budget et la feuille de route ; d'un document de la stratégie de communication et de plaider pour la mobilisation de ressources ; des outils de l'opération (questionnaires et guides, documents méthodologiques et applications relatifs à la cartographie et au dénombrement) ; d'un répertoire des quartiers de villes du Togo ; et d'un répertoire des localités du pays. A côté, les organes de pilotage que sont le Conseil National du Recensement (CNR), le Comité Technique du Recensement (CTR) et le Bureau Central de Recensement (BCR) ont été aussi mis en place. Les prochaines étapes de l'opération sont l'organisation de la cartographie censitaire, de l'enquête pilote et du dénombrement effectif de la population en 2021 ; le traitement et l'analyse des données et la publication des résultats finaux en 2022 ; l'élaboration des rapports d'analyses thématiques et des atlas en 2023. On souligne que la phase cruciale de l'opération de recensement mobilisera d'importantes ressources humaines, logistiques et matérielles (13 000 tablettes, 10

véhicules 4x4, 125 motos, 2 000 vélos, 11 000 agents recenseurs, 2 500 chefs d'équipe, 600 contrôleurs et 44 superviseurs).

Le RGPH-5 va permettre de disposer des indicateurs nécessaires au suivi et à l'évaluation des agendas nationaux et de connaître la situation sociale de la population, y compris celle des populations vulnérables, notamment les personnes vivant avec un handicap, les orphelins, les enfants, les personnes âgées et les femmes, à des niveaux géographiquement désagrégés. Les caractéristiques de l'habitat et du cadre de vie ainsi que les différents mouvements de la population seront également appréciés. Les informations essentielles suivantes seront issues du recensement : une série de résultats détaillés et désagrégés de l'effectif et des caractéristiques de la population et de l'habitat ; des cartes des communes, des cantons et des croquis des grandes agglomérations ; un système d'information géographique prenant en compte le fichier village et des lieux habités et intégrant les infrastructures socio-collectives de base ; un atlas démographique ; des résultats d'analyses thématiques et des données communautaires.

En rappel, le RGPH-5 intervient après ceux réalisés par le Togo en 1958-1960, en 1970, en 1981 et en 2010.

Hommage

A Dahuku Péré, l'Assemblée nationale reconnaissante

Eric J

C'est avec une certaine émotion contenue que les députés de l'Assemblée nationale ont rendu un dernier hommage ce jeudi, sur la cour d'honneur du siège de leur institution à l'ancien Président de l'Assemblée nationale Maurice Dahuku Péré, décédé le 9 avril dernier. Ce sont des visages graves qui ont accueilli pour la dernière fois la dépouille de leur devancier, premier Président de la première législature de la quatrième république du Togo. C'était en 1994. Le rappel sonore d'un de ses discours de clôture d'une session, où il exhortait ses camarades au travail bien fait et à sauvegarder l'intérêt national, en a rajouté à l'ambiance déjà empreinte de solennité.

La Présidente de l'Assemblée nationale, Dzigbodi Yawa Tsègan, n'a pas manqué de relever l'exceptionnel parcours de l'homme qui a gravi les échelons professionnels et politiques pour se hisser au perchoir de la représentation nationale en une période délicate de la vie politique



La présidente du Parlement Yawa D. TSEGAN, devant la dépouille de Feu Dahuku Péré

(RPT) et figure de proue de l'époque, Dahuku Péré était plus connu dans l'imaginaire collective du Togo comme « l'apprenti chrétien », un sobriquet qui lui colle à la peau depuis l'une de ses interventions à la conférence nationale de 1991. Mis en cause par l'opposition de vouloir fonder un coup contre la conférence, il s'est offusqué contre les attaques dont il a fait l'objet et demandait les preuves des dires de ses accusateurs. En ces moments difficiles pour le parti RPT qui subissait les

naissent au regretté Dahuku Péré, une probité morale sans faille qui mérite du respect. Dans son parcours politique, il aurait voulu une mutation de son parti, mais il n'a pas pu. Cette volonté de la « pérestroïka » à la Togolaise lui a valu une traversée de désert après son exclusion du parti. Ses tentatives de se positionner dans l'opposition n'ont pas porté de fruits. Plus tard, en 2013, il sera élu député à l'Assemblée nationale, sous la bannière du parti au pouvoir UNIR. Un terrible accident de circulation, dont il se relèvera très difficilement, va le clouer au lit jusqu'à son décès le 9 avril 2021. « Maurice Dahuku Péré appartient à la lignée des Hommes politiques qui ont su marquer l'histoire de notre nation et son nom se mêlera désormais à la trace lumineuse de notre époque et de la génération future. Quand on découvre l'entière de la vie de Dahuku Péré, on reconnaît aussi l'esprit de bonté qui a toujours guidé celui-ci. Il a épousé la politique et la politique était pour lui une vocation. L'homme a peint la discrétion et l'austérité de sa vie d'une main rude et vertueuse », a dit la Présidente de l'Assemblée nationale dans ses éloges funèbres.

L'inhumation de « l'apprenti chrétien » est prévue ce samedi.



de Togo. « Il avait pour vocation, la politique », dit-elle, arguant que l'illustre disparu est de la trempe des hommes qui ont su marquer l'histoire du Togo. « Il avait la grandeur et la simplicité des grands amés qu'il a su mettre au service de son pays », à l'en croire.

Dignitaire du parti unique, le Rassemblement du peuple togolais

coups de boutoir, des opposants fraîchement autorisés au Togo, alors ministre, il était de ceux qui défendaient encore le pouvoir de feu Gnassingbé Eyadema, Président de la République.

Tous les hommes politiques du Togo, du parti au pouvoir d'hier, le RPT, comme celui d'aujourd'hui, UNIR, et ceux de l'opposition recon-

Secteur de l'enseignement

Le ministre Kokoroko veut tout entendre par le 8250

Late Pater

Dans sa note circulaire qui rappelle l'objectif des réformes pédagogiques et académiques entreprises – celui de garantir aux corps enseignant et apprenant, des conditions optimales de travail et un meilleur encadrement de qualité dans un environnement sécurisé –, le ministre des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat, Dodzi Komla Kokoroko, fait savoir que, au nom de l'effectivité des réformes, il est mis en service, pour compter du 9 avril 2021, un numéro vert 8250 au profit des corps enseignant et d'encadrement, des apprenants, des parents d'élèves, des usagers du service public scolaire et de

toute citoyenne et tout citoyen. Ce numéro est ouvert sur tous les réseaux de communications électroniques au Togo et sera utilisé dans le cadre de la mise en place d'un service voix et SMS gratuit au bénéfice du secteur éducatif. L'objectif est d'assurer une remontée rapide d'informations sur les éventuels dysfonctionnements et manquements afin de mener des actions urgentes et ciblées.

« Dans cette dynamique, je tiens à rassurer les uns et les autres que la sécurité et l'anonymat de toute personne désireuse d'apporter sa contribution au succès de ces réformes seront garantis et strictement encadrés conformément aux textes en vigueur. Je rappelle également aux usagers que les déclara-

tions mensongères et calomnieuses sont punies conformément aux dispositions des articles 290 et suivants du nouveau Code pénal du Togo. Au surplus, toutes les remontées d'informations feront systématiquement l'objet d'une vérification. Elles seront scrupuleusement examinées, croisées et analysées afin de déceler celles qui seraient faites à dessein pour nuire à autrui. J'en appelle au sens d'engagement et de responsabilité élevée de chacun/chacune pour une mise en œuvre réussie des réformes », écrit le ministre qui ne cesse de multiplier les notes de service et les notes circulaires à titre de rappel à l'ordre ou de menace vis-à-vis de ce qui se fait hors du cadre légal.

Lutte contre la COVID-19 et protection des plus vulnérables

Au Togo, les autorités misent sur les outils numériques

Late Pater

Lorsque je l'ai rencontrée dans un centre médical de la banlieue de Lomé, la capitale du Togo, au début du mois d'avril, Akuvi Sossah, 52 ans et mère de quatre enfants m'a montré fièrement le code de confirmation que son fils l'avait aidée à obtenir alors qu'elle s'était inscrite via son téléphone portable pour se faire vacciner contre la COVID-19. Pour faciliter l'accès de la population aux vaccins anti-COVID-19, les autorités togolaises permettent aux personnes comme Mme Sossah d'utiliser leur téléphone portable ou de s'inscrire sur le site vaccin.covid19.gouv.tg pour être prises en compte dans la campagne de vaccination en cours.

Le recours à des dispositifs mobiles comme celui-ci ne font pas seulement progresser la lutte contre la COVID-19 au Togo ; ils font aussi avancer les choses dans d'autres domaines, ouvrant la voie à un vaste processus de transformation numérique qui bénéficiera, in fine, au pays tout entier.

98% des personnels de santé sont vaccinés. Grâce au mécanisme COVAX et à un appui coordonné de l'OMS et de l'UNICEF, le Togo a reçu ses 156.000 premières doses de vaccins anti-COVID-19 en mars. En une semaine, le pays avait vacciné 98% de ses agents de santé - le groupe identifié comme prioritaire dans la stratégie nationale de vaccination. En deux semaines, 19% des personnes de plus de 50 ans vivant dans le Grand Lomé (la région qui compte 72% des cas de COVID-19 au Togo), ont également été vaccinées.

Pour le lancement de la campagne de vaccination, le gouvernement a misé sur les plateformes numériques afin d'atteindre le plus grand nombre de personnes, notamment celles qui risquaient d'être laissées pour compte. Début avril, plus de 50.000 personnes se sont inscrites par SMS via leur téléphone et sur le site web dédié. L'inscription ne prend que quelques minutes et permet de gagner du temps pour les agents de santé, qui peuvent ainsi administrer le vaccin à un plus grand nombre de personnes.

Akivi Sossah m'a aussi raconté qu'elle faisait partie des quelque 600.000 Togolais - dont environ deux tiers sont des femmes - qui ont bénéficié d'une aide financière de trois mois par transfert monétaire dans le cadre du programme gouvernemental Novissi mis en place pour atténuer les impacts socio-économiques de la COVID-19 sur les populations pauvres. Ce programme, soutenu par la Banque mondiale et l'Agence française de développement (AFD), a été salué par Esther Duflo et Abhijit Banerjee, lauréats du prix Nobel d'économie 2019.

La transformation numérique : une priorité absolue. Réaliser la transformation numérique fait également partie des priorités absolues de l'équipe de pays des Nations Unies au Togo. En permettant la réalisation de transferts monétaires via les téléphones portables, le programme Novissi a permis de minimiser les coûts intermédiaires et les risques pour les bénéficiaires de ne pas recevoir leur argent. «Les transferts



monétaires par téléphone portable sont le meilleur moyen d'aider l'Afrique à lutter contre la COVID-19», a déclaré le président du Togo, Faure Gnassingbé, dans une récente tribune libre publiée dans le *Financial Times*.

Dans le même ordre d'idées, les programmes de transfert monétaire par téléphone portable ont été utilisés par le HCR au Togo pour venir en aide à la population réfugiée dans le cadre de l'appui apporté par l'ONU à la lutte contre la COVID-19.

Dès le départ, l'utilisation des téléphones mobiles et des plateformes Internet a été au centre de la riposte déployée contre la COVID-19 au Togo. En juillet 2020, le gouvernement a lancé TogoSafe, un portail web associé à une application mobile conçue pour faciliter la recherche de cas contacts par géolocalisation numérique, permettre le respect des protocoles anti-COVID-19 par les voyageurs entrants et sortants et communiquer les résultats des tests de dépistage de la COVID-19 par e-mail et SMS.

Quand les femmes prennent les commandes et que les jeunes innovent. Pour mettre en œuvre le grand projet d'innovation qu'il ambitionne pour le pays, le président Gnassingbé a nommé une femme au poste de Ministre des technologies de l'information et de la communication (TIC) et lui a confié le pilotage de la transformation numérique dans un Togo qui a vu la représentation des femmes au sein des sphères décisionnelles progresser considérablement ces dernières années. Les postes de Premier ministre et de Président du Parlement ainsi que plus de 35 % des postes ministériels sont en effet occupés par des femmes. Conforté par ses récentes avancées en matière de leadership féminin et dans le cadre de la participation de l'Afrique à Pékin+25 (le 25ème anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes organisée à Beijing en 1995), le Togo a pris la tête d'une initiative régionale soutenue par le FNUAP visant à inspirer les femmes et les filles en Afrique.

En 2019, le PNUD a apporté son concours au gouvernement dans le cadre de la création de Nunya Lab, un pôle destiné à promouvoir les initiatives d'entrepreneuriat innovantes et les solutions numériques pour les jeunes. Grâce à ses laboratoires d'accélération (en anglais : Accelerator Labs), le PNUD appuie les efforts déployés par le gouvernement pour créer un centre national de santé numérique dans le but de développer la

télé-médecine. Il s'est également associé à l'UNICEF pour lancer la phase pilote du processus de numérisation du système d'enregistrement des naissances dans une des communes du sud du pays. Pour permettre aux fonctionnaires de communiquer sans entrave avec leurs partenaires dans le contexte de la crise de la COVID-19, le PNUD a en outre fourni 34 kits d'équipements et comptes dédiés au bureau du Premier ministre pour permettre à l'ensemble des ministères togolais d'organiser des vidéoconférences.

L'engagement des Nations Unies. Pour un petit pays comme le Togo qui nourrit de grandes ambitions, les technologies numériques sont sans doute l'un des leviers les plus prometteurs pour faire un bond en avant dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Avec l'utilisation des TIC dans le secteur de la santé, le gouvernement a libéré le potentiel de collecte et d'utilisation des mégadonnées pour la prise de décisions politiques éclairées.

Le système des Nations Unies au Togo est plus déterminé que jamais à appuyer les initiatives dans le cadre desquelles les TIC sont utilisées pour surmonter les obstacles géographiques et sociaux rencontrés dans la fourniture de services sociaux de base. L'environnement numérique du pays et la solide volonté dont fait preuve le gouvernement constituent des conditions favorables pour la réussite du déploiement au Togo de l'Initiative Giga, qui doit démarrer prochainement. Cette initiative est portée par l'Union internationale des télécommunications (UIT) et l'UNICEF et son objectif est d'aider le gouvernement à faire en sorte que chaque école soit connectée à l'Internet d'ici à 2030.

L'objectif de la transformation numérique est de veiller à ce que des personnes comme Akivi Sossah ne soient pas laissées pour compte. Après avoir reçu sa première dose du vaccin anti-COVID-19, Mme Sossah est prête à retourner à son étal, sur le marché. On lui a remis une carte de vaccination et l'infirmière lui a conseillé de conserver son code de confirmation pour pouvoir se faire administrer la deuxième dose du vaccin le mois prochain.

Grâce aux outils numériques, le Togo veille à ce que, comme Mme Sossah, l'ensemble de la population soit, in fine, plus prospère et en meilleure santé.

Blog produit par l'ONU au Togo, écrit par Damien Mama, Coordonnateur résident des Nations Unies au Togo

Transformation, conditionnement, emballage, étiquetage...

Les bonnes pratiques dans les filières anacarde et karité

Jean AFOLABI

«Bonnes pratiques de transformation, de conditionnement, d'emballage, d'étiquetage des produits agroalimentaires et exigences des normes ISO 22000 et HACCP», c'est le thème central d'un atelier de formation de trois jours des formateurs des filières anacarde et karité la semaine dernière à Kpalimé, 110 km au nord-ouest de Lomé. Objectif : former, outiller et fournir un appui-conseil aux acteurs des filières ciblées grâce au soutien technique et financier du programme Cadre Intégré Renforcé (CIR) au Togo, à travers l'exécution du Projet de durabilité et de renforcement des capacités commerciales de l'anacarde et du karité (PRODAK). C'est une initiative du ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale qui a regroupé une quarantaine de participants (issus des différents maillons des filières anacarde et karité des régions des Plateaux et Maritime).

Le Cadre Intégré Renforcé, pour rappel, est un programme de développement du commerce en faveur des Pays Moins Avancés (PMA), avec pour objectif d'améliorer les capacités des pays fragiles à formuler, à négocier et à mettre en œuvre des politiques commerciales en adéquation avec le système commercial multilatéral afin d'être plus compétitif sur les marchés et de



Les participants à l'atelier de Kpalimé

saisir les opportunités qu'offre le marché international.

Par ailleurs, l'amélioration des capacités techniques des Organisations professionnelles agricoles constitue une priorité du gouvernement dans la réalisation des objectifs d'une croissance inclusive, à travers l'axe 2 du Plan National de Développement (PND) qui vise à développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives. En outre, la compétitivité au sein de ces filières requiert de bonnes stratégies d'organisation, de management, d'approvisionnement et d'écoulement des produits ; mais également des techniques modernes de conservation, de conditionnement, d'emballage et d'étiquetage des produits transformés, qu'ils soient destinés à la consommation locale ou à l'export.

A Kpalimé, les thématiques comme: (i) Ethique, norme, règles

d'hygiène des denrées alimentaires ; (ii) Notion de qualité et bonnes pratiques de transformation/conservation des produits agroalimentaires ; (iii) Techniques modernes de conditionnement et de stockage des produits agroalimentaires ; (iv) Gestion des emballages et étiquetage des produits agroalimentaires et (v) Normes ISO 22000 et HACCP : exigences pour le secteur agroalimentaire ont permis aux participants-formateurs d'être mieux outillés.

Des sessions pratiques et des partages d'expériences sur les meilleures pratiques en rapport avec les thématiques ont été également inscrits au programme de l'atelier à des fins d'édification.

Source : Ministère du Commerce.

A fin décembre 2020 / Malgré un contexte de Covid19

Les dépôts dans les microfinances en hausse de 21,1% au Togo, les prêts de 10,4%

Jean AFOLABI

L'examen des indicateurs d'intermédiation des SFD - Systèmes financiers décentralisés ou microfinance - de l'Union monétaire ouest africain (Umoa) fait ressortir une évolution relativement favorable à l'inclusion financière, caractérisée, notamment par la progression de la collecte de dépôts et de l'octroi de crédits. A fin décembre 2020, le montant des dépôts collectés s'est établi à 1.650,5 milliards de FCFA contre 1.431,0 milliards de FCFA une année plus tôt, soit une augmentation de 15,3%. Cette progression est enregistrée au Mali (+21,4%), au Togo (+21,1%), au Burkina (+18,7%), au Niger (+17,5%), au Bénin (+13,1%), en Côte d'Ivoire (+12,3%) et au Sénégal (+11,6%). En revanche, un repli a été noté en Guinée-Bissau (-5,5%), suivant une situation établie à fin décembre 2020 par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao).

Les dépôts à vue demeurent prépondérants avec une part de 60,3%. Les dépôts à terme et les autres dépôts constituent respectivement 18,1% et 21,6%. En outre, l'épargne mobilisée par les SFD a été constituée à hauteur de 51,3%

par les hommes, 26,8% par les femmes et 21,9% par les groupements. Le montant moyen de l'épargne par client a connu une baisse de -1,3% pour s'établir à 103.484 FCFA à fin décembre 2020 après 104.845 FCFA à fin décembre 2019. Pour l'ensemble des SFD de l'UMOA, l'épargne recueillie représente 5,1% de la totalité des dépôts détenus par les établissements de crédit de l'Union.

S'agissant de l'encours des crédits des SFD de l'Union, il s'est accru de 12,1% par rapport à son niveau à fin décembre 2019, pour ressortir à 1.662,2 milliards de FCFA. Cette hausse est observée au Mali (+20,1%), en Côte d'Ivoire (+19,1%), au Bénin (+12,8%), au Togo (+10,4%), au Burkina (+9,7%) et au Sénégal (+9,3%). Toutefois, une diminution a été notée au Niger (-33,1%) et en Guinée-Bissau (-5,7%).

Une part de 50,1% de l'encours des crédits des institutions de microfinance est constituée de concours à court terme. Les prêts à moyen et long termes représentent respectivement 30,0% et 19,9% sur la période sous revue. La clientèle masculine des SFD a bénéficié de 56,5% des crédits. La clientèle féminine et les groupements béné-

ficièrent respectivement de 21,2% et 21,3% des financements. L'encours moyen des prêts par bénéficiaire a diminué de 4,1%, pour s'établir à 104.217 FCFA à fin décembre 2020 contre 108.666 FCFA une année auparavant. Pour l'ensemble du secteur, l'encours des crédits représente 6,8% des créances consenties par les établissements de crédit de l'Union.

Le taux brut de dégradation du portefeuille s'est inscrit en hausse, ressortant à 8,1% contre 6,5% à fin décembre 2019, pour une norme généralement admise de 3% dans le secteur. La forte dégradation constatée est liée à une augmentation des crédits en souffrance en rapport avec la crise occasionnée par la pandémie de Covid-19.

A fin décembre 2020, l'UMOA compte 521 SFD, qui offrent des services financiers à 15.949.136 personnes à travers 4.299 points de service répartis dans les États membres de l'Union - Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Quant aux SFD en difficulté, la Banque centrale dénombre 16 institutions de microfinance sous administration provisoire à fin décembre 2020, dont 5 au Bénin, 3 au Burkina, 3 au Togo, 2 au Niger, une en Côte d'Ivoire, une au Mali et une au Sénégal.

OMNISPORT/JEUX OLYMPIQUES

La route vers les médailles est tracée

Les 28 équipes qualifiées pour les tournois olympiques de football ont découvert la composition des groupes après le tirage au sort qui a eu lieu au Siège de la FIFA, ce 21 avril 2021 à Zurich.

Hervé A.

Le Japon, hôte de la compétition, était tête de série du Groupe A (tournoi masculin) et du Groupe E (tournoi féminin). La sélection féminine japonaise affrontera la Canada pour son premier match, le mercredi 21 juillet à 19h30, heure locale, au Sapporo Dome. Son homologue masculine sera opposée à l'Afrique du Sud, le lendemain à 20h00 au Tokyo Stadium.

La finale du tournoi féminin aura lieu au flambant neuf Olympic Stadium de Tokyo, qui servira de théâtre aux cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux Olympiques. Sapporo, Miyagi, Kashima, Saitama et Yokohama (où aura lieu la finale masculine) contribueront eux aussi à la passion olympique en accueillant des matches passionnants jusqu'au 7 août 2021.

On notera notamment la présence de la France avec le pays hôte dans le tableau masculin, tandis que la Côte d'Ivoire se frottera au Brésil et à l'Allemagne, respecti-



vement vainqueur et finaliste de la dernière édition. Dans le tournoi féminin, le Canada croisera le fer avec le pays hôte et la Grande-Bretagne, alors que les championnes du monde en titre américaines auront une opposition relevée avec la Suède, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Les tournois olympiques de football masculin et féminin se dérouleront en phases de groupes, suivies des quarts de finale, des demi-finales et des matches pour la médaille de bronze et la médaille d'or.

Les tirages au sort ont été effectués par Jaime Yarza, Directeur des Tournois de la FIFA, et Sarai Bareman, Responsable du football féminin à la FIFA. Ils ont été assistés par deux FIFA Legends : Lindsay Tarpley, membre de l'équipe nationale féminine des États-Unis et double médaillée d'or olympique (Athènes 2004 et Pékin 2008), et Ryan Nelsen, capitaine de l'équipe olympique de Nouvelle-Zélande en 2008 et à Londres 2012.

Résultats du tirage : Tournoi Olympique de Football Masculin-

Groupe A : Japon, Afrique du Sud, Mexique, France ; Groupe B : Nouvelle-Zélande, République de Corée, Honduras, Roumanie ; Groupe C : Égypte, Espagne, Argentine, Australie ; Groupe D : Brésil, Allemagne, Côte d'Ivoire, Arabie Saoudite

Tournoi Olympique de Football Féminin- Groupe E : Japon, Canada, Grande-Bretagne, Chili ; Groupe F : RP Chine, Brésil, Zambie, Pays-Bas ; Groupe G : Suède, États-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande

La succession de Claude Le Roy est lancée

La démission de Claude Le Roy au poste de sélectionneur national des Eperviers du Togo, le 12 avril dernier est resté vacant. Par un appel à candidatures, la FTF a annoncé l'ouverture d'un processus de recrutement d'un nouvel entraîneur pour la sélection nationale A.

Selon cet appel à candidature lancé en collaboration avec le ministère des Sports et des Loisirs, la mission qui sera assignée au successeur du "vieux" technicien français, est l'"encadrement et sélection de l'Équipe nationale du Togo A Senior Hommes en vue des compétitions internationales (Coupe du Monde de la FIFA, Coupe d'Afrique des Nations de la CAF, matches amicaux...)"

Et pour profil souhaité, il faut entre autres, "être titulaire d'un des diplômes obtenus sur la base des formations (Licence A CAF, Licence A UEFA, Licence Pro UEFA ou tous autres diplômes reconnus équivalents)", "avoir une bonne connaissance de la géopolitique du football africain", "être disposé à résider en permanence au Togo pendant toute la durée du contrat", "avoir un bon palmarès en tant qu'entraîneur", et "avoir un bon carnet d'adresses dans le milieu professionnel du football". On évoque "un contrat d'une durée de trois ans sous réserve d'une évaluation des objectifs jugée satisfaisante, après la première année d'exécution".

Brisbane a choisi son stade principal

Les Australiens n'ont pas encore la victoire totalement en poche, dans la course aux Jeux d'été en 2032, mais ils avancent avec des airs de vainqueurs. Les autorités du Queensland ont annoncé, mardi 20 avril, que l'historique Gabba Stadium de Brisbane, construit à la fin du 19ème siècle, serait entièrement rénové pour les Jeux en 2032. Coût de l'opération : un milliard de dollars australiens, soit environ 641 millions d'euros au cours actuel.

L'enceinte serait notamment utilisée pour les cérémonies d'ouverture et de clôture. La Première ministre du Queensland, Annastacia Palaszczuk, a précisé que la capacité du Gabba Stadium, plus officiellement nommé Brisbane Cricket Ground, passerait de 42 000 à 50 000 places.

"Le Gabba Stadium est notre maison du sport depuis 1895, devenir la maison des Jeux olympiques de 2032 serait son apothéose", a-t-elle suggéré dans un communiqué. L'enceinte sportive est située à Woolloongabba, dans la banlieue de Brisbane. Sa rénovation prévoit un accès via une vaste place piétonne à une nouvelle gare ferroviaire en construction.

Les Allemands seront bien vaccinés

Le mouvement s'amplifie. Après la Belgique en début de semaine, un nouveau pays annonce sa décision de placer les sélectionnés olympiques en bonne place sur la liste des personnes à vacciner rapidement contre le COVID-19. Le gouvernement allemand a fait savoir, par la voix du porte-parole du ministère de l'Intérieur, que "les athlètes olympiques doivent être vaccinés en temps utile avant les Jeux. A ce stade, nous pensons être en mesure d'assurer cette tâche au fur et à mesure que la campagne de vaccination progresse dans le pays."

Selon Alfons Hörmann, le président du comité olympique allemand (DOSB), pas moins de 35 athlètes de haut niveau auraient été infectés par le COVID-19 au cours du seul mois de mars dernier. Mais les autorités allemandes ne prévoient pas encore d'accorder une priorité aux sélectionnés olympiques et paralympiques. La délégation allemande devrait compter environ 800 personnes aux Jeux olympiques, plus 300 pour la version paralympique. Selon une récente enquête, environ 15 % de l'équipe allemande a déjà été vaccinée, mais au moins de 8 % de ses membres refuseraient de se faire vacciner.

Mamadi Diakité obtient enfin son contrat NBA

L'intérieur guinéen décroche un véritable contrat chez les Bucks, laissant une place en "two-way contract" récupérée par l'ailier Justin Jackson. Selon les médias américains, Mamadi Diakité a paraphé un contrat de plusieurs années.

Non-drafté à sa sortie de Virginia l'année dernière, Mamadi Diakité voulait se faire sa place en NBA, et le Guinéen est en train de réussir son pari. Après avoir signé un "two-way contract" avec les Bucks, il a ainsi intégré la "bulle" de G-League avec le Lakeland Magic, remportant le titre dans l'antichambre de la NBA.

Avec ses 18.5 points, 10.3 rebonds et 2.1 contres de moyenne en G-League, il avait même été nommé dans la meilleure équipe défensive de la "bulle", mais aussi dans la meilleure équipe des rookies.

Depuis le All-Star break, il a intégré la rotation de Mike Budenholzer, pour 2.5 points et 2.3 rebonds de moyenne. De quoi lui permettre de décrocher un véritable contrat, sur plusieurs saisons.

Les modalités n'en sont pas encore connues mais on imagine très mal les Bucks se séparer de Diakité au bout d'une ou de deux saisons. On se dirige plus vers un engagement à long terme connaissant la place qu'occupe le natif de Conakry dans le cœur des dirigeants de la franchise de Wisconsin.

"J'ai plus à prouver, j'ai plus à donner à l'équipe et j'ai plus à montrer aux fans", explique-t-il au Milwaukee Journal Sentinel. "Ce contrat montre qu'ils me font confiance, mais j'ai encore du travail à faire. Je suis quelqu'un qui s'est toujours sorti des situations compliquées et je vais continuer à me battre pour y arriver."

Cette promotion de Mamadi Diakité (2m06, 24 ans) laissait une place en "two-way contract" chez les Bucks et c'est l'ailier Justin Jackson (2m03, 26 ans), récemment coupé par le Thunder, qui la récupère.

JEUX OLYMPIQUES

David Notoane : " un tirage difficile mais bon "

Le tirage au sort du tournoi de football masculin des prochains Jeux Olympiques, bien qu'étant "difficile", est tout de même bon, a jugé l'entraîneur des U23 sud-africains, David Notoane, dont l'équipe va évoluer dans le groupe du pays organisateur (Japon), de la France et du Mexique.

"C'est un tirage difficile mais un bon tirage et je suis très excité. C'est un groupe dans lequel les préparatifs sont essentiels. Si nous nous appliquons pleinement, nous pouvons atteindre les huitièmes de finale", a commenté le technicien sur le site de la Fédération sud-africaine de football (SAFA).

Médaillée de bronze lors de la CAN U23 jouée en novembre 2019 en Egypte, l'équipe sud-africaine doit s'attendre à une compétition difficile dès l'entame avec une ouverture contre le pays organisateur, le 22 juillet au stade Tokyo, a indiqué le technicien sud-africain.

"Nous connaissons désormais l'identité de nos adversaires et je suis très excité", a ajouté David Notoane. Il a rappelé qu'après le Japon, son équipe affrontera la France le 25 juillet, à Saitama, avant de finir la phase de groupe par le match contre le Mexique, le 28 juillet.

Le tirage au sort virtuel a eu lieu à Zurich, en Suisse, mercredi ma-

tin. Le tournoi de football olympique devrait se dérouler du 22 juillet 2021 au 7 août 2021. Le tournoi olympique a été reporté de 2020 à 2021 en raison de la pandémie de coronavirus qui a remis en question le calendrier sportif international.

Les deux autres représentants africains sont le champion d'Afrique U23, l'Égypte et le médaillé d'argent, la Côte d'Ivoire.

L'Égypte est dans le groupe C avec l'Argentine, l'Espagne et l'Australie, tandis que la Côte d'Ivoire évoluera dans le groupe D avec comme adversaires le Brésil, l'Allemagne et l'Arabie Saoudite.



SUPERLEAGUE

Florentino Perez : "Le projet de Super League est en stand-by"

Le projet de Super League européenne est "en stand-by", a annoncé le président du Real Madrid et de la "Super League" Florentino Perez dans la nuit de mercredi à jeudi dans un entretien à la radio espagnole Cadena Ser.

"Le projet est en stand-by. La société (de la "Super League") existe toujours", a déclaré Florentino Perez, assurant que "la Juventus et l'AC Milan ne sont pas partis... nous sommes tous ensemble, on réfléchit, on travaille".

Interrogé également sur l'adhésion au projet du FC Barcelone, Florentino Perez a répondu qu'il a discuté avec le président du Barça Joan Laporta mercredi : "Bien sûr qu'il est toujours dans le projet".

Alors que les six clubs anglais qui figuraient parmi les douze clubs fondateurs de la Super Ligue euro-

péenne ont annoncé abandonner le projet dans la nuit de mardi à mercredi, Florentino Perez a expliqué avoir "travaillé jusqu'à tard, jusqu'à une heure du matin environ. Cela fait des années que l'on travaille sur ce projet. Peut-être que nous n'avons pas su l'expliquer. Peut-être que j'y arriverai mieux aujourd'hui", a souhaité M. Perez.

Questionné d'emblée, en début d'émission, pour savoir si on doit désormais appeler président du Real Madrid ou président de la "Super League", Florentino Perez a balayé : "Non, non. Président du Real Madrid, c'est bien".

"Je n'ai jamais vu une telle agressement de la part du président de l'UEFA et de la part de présidents des ligues (européennes), comme celle d'Espagne. On aurait dit que c'était quelque chose d'orchestré. (...) On aurait dit qu'on voulait tuer



le football. Qu'on venait de lâcher une bombe atomique. Alors qu'on essayait simplement de sauver le football", a continué Florentino Perez.

Mardi dernier, Cinq clubs anglais ont annoncé leur décision d'abandonner le navire. Manchester City a mis les pouces le premier. Liver-

pool, Arsenal, Tottenham et Manchester United ont suivi, annonçant leur retrait sur les réseaux sociaux. Chelsea ferme la marche.

Les douze membres fondateurs ne sont donc déjà plus que sept. Une cascade de désistements qui semble annoncer l'arrêt imminent du projet. "Nous avons fait une erreur, nous nous en excusons", a reconnu la direction d'Arsenal.

Mercredi, ce sont les trois clubs italiens impliqués dans la Super Ligue ont renoncé à leur tour au projet, même si la Juventus, l'AC Milan et l'Inter Milan continuent de prôner une évolution du football mondial.

Les menaces de sanctions brandies par l'UEFA, mais également la mobilisation des supporters tout au long de la journée, ont eu raison des promesses de colossales recettes en marketing et droits de télévision.

Journée internationale de la terre

L'histoire d'une prise de conscience de la dégradation de la planète

Maurille AFERI

Nous pouvons lire sur le site de l'Organisation des Nations Unies : « *La nature souffre et nous envoie des signaux forts, que nous ne pouvons plus négliger. Les océans se remplissent de plastique et deviennent plus acides. La chaleur extrême, les incendies de forêt et les inondations, ainsi qu'une saison d'ouragans record dans l'Atlantique, ont touché des millions de personnes. À tout cela s'ajoute la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19), qui a engendré une crise sanitaire mondiale, allant de pair avec celle de notre écosystème.* »

Bref, la Terre, la nourricière, souffre. Particulièrement depuis près d'un siècle.

Des solutions ? Elles sont proposées tous les jours que le bon Dieu fait. En effet, révoltés par les marées noires, le smog et les rivières polluées, des millions d'Américains sont descendus dans la rue pour protester contre ce qu'ils considéraient comme une crise environnementale. Il s'agissait en ce moment-là du plus grand événement civique de la planète et cette manifestation obligea les gouvernements à prendre des mesures concrètes, notamment en adoptant des lois environnementales et en créant des agences environnementales. Et parmi ces décisions, fut celle du choix du 22 avril comme « Le Jour de la terre », la « Journée de la Terre » ou « Journée de la Terre nourricière ».

C'était sous l'initiative du Sénateur Américain Wisconsin Gaylord Nelson que la première célébration du 22 avril comme Earthday (Jour de la Terre) en 1970 a eu lieu. Il s'agissait d'encourager les étudiants à sensibiliser à l'environnement dans leurs communautés respectives. Et d'année en année cette journée continue de revêtir une grande importance.

La Conférence des Nations Unies sur l'environnement de 1972 à Stoc-



holm, en Suède, aussi connue sous le nom de « Conférence de Stockholm », a marqué le début d'une prise de conscience mondiale de l'interdépendance entre les personnes, les autres espèces vivantes et notre planète. Elle a aussi été à l'origine de la proclamation de la Journée mondiale de l'environnement le 5 juin, ainsi que de l'instauration du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE).

En 1992, le Sommet de la Terre de Rio de Janeiro a été la première grande conférence des États axée sur le développement durable. Au cours de la conférence, plus de 178 gouvernements ont adopté différentes initiatives politiques concernant l'environnement, comme le Programme d'Action pour un développement durable Action 21, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la Déclaration de principes, non juridiquement contraignante mais faisant autorité, pour un consensus mondial sur la gestion, la conservation et l'exploitation écologiquement viable de tous les types de forêts.

Dès lors, les efforts de conservation de l'environnement ont connu une croissance exponentielle et d'autres initiatives centrées sur cet enjeu ont suivi comme :

*Le Sommet de la Terre à Johannesburg en 2002 ;

*La proclamation de 2008 comme Année internationale de la planète Terre ;

*En 2009, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution reconnaissant officiellement cette journée comme « La journée internationale de la Terre nourricière ».

*La Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012, connue aussi sous le nom de Rio+20, ayant abouti à un document politique final contenant des mesures claires et pratiques pour la mise en œuvre du développement durable ;

*Lors de la Journée de la Terre 2016, les Nations Unies ont officiellement adopté l'Accord de Paris, énonçant l'engagement des nations à limiter la hausse de la température mondiale en deçà de 2 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels et à renforcer la capacité des pays à atténuer les impacts négatifs des changements climatiques.

*Le Sommet sur l'action pour le climat (connu aussi sous le nom de Sommet Action Climat) en 2019 ainsi que la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques COP25, organisée la même année, tous les deux axés sur la réalisation de l'Accord de Paris sur le changement climatique.

Aujourd'hui, l'humanité doit gagner la bataille contre la propagation de la COVID-19 et les conséquences de la pandémie. Cependant, nous ne devons pas oublier une autre bataille à mener sur le long terme, une que nous ne pouvons surtout pas perdre : celle contre la dégradation de notre planète.

Jumelage / Liées par une même frontière et des liens historiques

Lacs 1 et Grand-Popo sur de nouvelles bases

Jean AFOLABI

Depuis 2012, un accord de jumelage a lié la Commune de Lacs1 au Togo à celle du Grand-Popo au Bénin. Les éléments fondamentaux ayant conduit à cet accord de jumelage sont, entre autres, le partage d'une même frontière (Sanvee-Condji et Hilla-Condji), les liens historiques et séculaires, le partage des mêmes réalités socioculturelles et économiques, explique le Service de communication de Lacs 1. Et de préciser : « *Les objectifs fixés par la convention restent la promotion et le développement des cultures, les échanges d'expériences, de savoirs et de savoir-faire, le partage d'études, de projets, de réflexions et de*

méthodes pouvant conduire à l'aboutissement d'un bien commun. Les domaines d'intervention tels que prévus dans l'accord sont l'adoption des stratégies communes de mobilisation des ressources ; la facilitation des échanges intentionnel, organisationnel, éducatif, sanitaire, sportif, culturel et social ; la gestion des risques environnementaux et des conséquences liées aux changements climatiques. »

Le vendredi 16 avril 2021, la grande salle d'hôtel de ville d'Aného a regroupé les maires des deux communes, Me Alexis Aquereburu pour Lacs1 et Jocelyn Ayicoué Ahyi pour Grand-Popo, et leurs collaborateurs aux fins de

réviser cet accord, de repartir sur de nouvelles bases et d'adapter les besoins aux réalités des deux communes sœurs. Les deux communes s'engagent à travailler pour ressortir les différents axes en s'appuyant sur les atouts naturels pour l'atteinte des objectifs fixés, à œuvrer en sérénité et en confiance pour le développement et le bien-être de leurs populations.

La séance a également permis la présentation des deux communes dans toutes leurs dimensions et splendeurs, de toucher du doigt le secteur touristique et les partenaires locaux et internationaux des deux côtés...

Avec : SceCommLacs1



COMMUNIQUE

Relatif à la perception de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) des Transporteurs Routiers

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des contribuables soumis au paiement de la Taxe Professionnelle Unique des Transporteurs Routiers (TPU-TR) communément appelée « trimestre » que la perception de ladite taxe au titre du premier trimestre 2021 se poursuit conformément aux dispositions de l'article 57 du livre des procédures fiscales (LPF).

A cet effet, le contrôle du paiement de la TPU-TR débutera à compter de la date du **03 mai 2021** sur toute l'étendue du territoire national.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration et le civisme de tous.

Fait à Lomé, le 21 avril 2021

Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODIE

8201

www.otr.tg

+228 90 99 41 01

FRENCH-POUR BATE



COMMUNIQUE

Relatif à la perception de la Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM)

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des contribuables soumis au paiement de la Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM) que la perception de ladite taxe se poursuit conformément aux dispositions de l'article 59 du livre des procédures fiscales (LPF).

La date de paiement de la TVM est fixée au plus tard le 31 mars pour les particuliers, le 30 avril pour les sociétés et le 31 mai pour les compagnies d'assurance.

A cet effet, le contrôle du paiement de ladite taxe au titre de l'exercice 2021 débutera à compter du **03 mai 2021** sur toute l'étendue du territoire national.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration et le civisme de tous.

Fait à Lomé, le 21 avril 2021

Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODIE

8201

www.otr.tg

+228 90 99 41 01

FRENCH-POUR BATE

Santé/Médicaments de la rue

Etonam Sossou

Pourquoi tant d'efforts vains à combattre définitivement les pharmacies de la rue ? Pourquoi les pouvoirs publics n'arrivent pas à enrayer efficacement le phénomène ? Comment les rues s'approvisionnent en produits pharmaceutiques d'origine douteuse ? Et pourquoi les populations se ravitaillent en ces produits ? Voilà quelques interrogations qui hantent les consciences des experts sanitaires qui sans doute, s'inquiètent des risques liés à la consommation des médicaments de la rue. Le constat est clair : c'est un combat rude que mènent les pouvoirs publics pour

mettre à l'abri la santé des populations. Pourtant, le phénomène s'est encré profondément dans les habitudes de ces dernières dont l'automédication épargne les portefeuilles du coût de la vie chère.

Médecin malgré soi

La proximité des pharmaciens de la rue et le coût tout à fait raisonnable de leurs produits est un facteur principal qui justifie la ruée vers ces médicaments de la rue. La majorité des patients aujourd'hui ne se dirigent pratiquement pas vers les centres de santé agréés au premier mal. Il faudra attendre sûrement plusieurs jours, attendre que la pathologie s'accroisse avant de consulter un méde-

Ça continue de plus belle

cin parfois en vain. Dans la plupart des cas, les raisons avancées par les uns et les autres tournent autour du coût élevé et du temps à perdre dans ce processus dit normal. « Je n'ai pas l'habitude de voir un Médecin pour mes médicaments. Depuis des années, j'achète tous mes médicaments dans la rue. Ils sont abordables et je ne perds pas du temps comme à l'hôpital, il faut attendre longtemps, payer la consultation, payer encore le remède trop cher, moi je ne peux pas ! » Nous confie un patient rencontré chez un pharmacien de la rue. C'est un secteur qui finalement attire beaucoup de commerçants à cause de sa rentabilité. Pas

besoin de suivre une formation appropriée, pas besoin de beaucoup de fonds pour entamer sa carrière de médecin et de pharmacien improvisé.

Le manque de sensibilisation sur les dangers très souvent mortels de ces denrées pharmaceutiques problématiques peut aussi être considéré comme l'une des causes principales de la consommation de médicaments de la rue. Beaucoup de patients ignorent la composition, la posologie et même la date d'expiration de ces produits. L'avis du vendeur fait foi. On ne cherche plus à en savoir plus. « Tout le monde vient acheter nos médicaments, ils sont



contents du résultat puisqu'ils retrouvent leur santé. Parfois même, ce sont les infirmiers qui travaillent à l'hôpital qui viennent acheter pour revendre aussi à un prix cher » affirme un grossiste en médicaments de la rue connu dans le secteur.

De l'automédication au suicide ?

Même si aujourd'hui, le phénomène est devenu monnaie courante chez les populations, il y a tout de même des dangers que beaucoup n'ignorent pas. Les experts sanitaires estiment que la majorité des complications observées après l'automédication sont la résultante de surdosage, de confusion, ou même de contre-indication pendant la prise de ces médicaments. Ce sont des cas fréquents qui aboutissent parfois à une situation inattendue, revenant encore plus coûteuse au patient. Le problème tend à se généraliser. Derrière ces médicaments, se cache une autre réalité, celle du trafic des stupéfiants notamment le tramol, très sol-

licité par les usagers du domaine. Pratiquement chaque année, les autorités procèdent à la destruction de plusieurs tonnes des médicaments de la rue d'une valeur souvent estimée à plusieurs millions de francs CFA. Un geste qui n'a été utile que pour soi-même et non pour les exploitants du secteur qui jusque-là, ont toujours le dessus sur les actions gouvernementales. Selon certains observateurs avertis, le problème remonte au niveau des frontières où les trafiquants corrompent les agents de sécurité afin de faire entrer leurs produits sur le territoire. La porosité de ces frontières reste et demeure le principal point favori d'approvisionnement en médicaments de la rue qui viennent se stocker à l'intérieur du pays pour s'écouler de la plus belle des manières. Il faudrait alors revoir les zones limitrophes aux pays, fournisseurs de ces produits. A ce stade, le combat contre les médicaments de la rue ne fait que commen-

ANADEB / A l'heure du bilan du premier trimestre 2021

Les filets sociaux, c'est 205 infrastructures économiques

C'est aussi :

* 35 298 575 repas chauds à 97 518 élèves, dont 6 489 filles ;

* des transferts trimestriels de 15 000 francs CFA à 60 534 ménages pauvres ciblés.

Jean AFOLABI

Démarré depuis 2017, le projet de Filets sociaux et services de base (FSB) a permis de réaliser 205 infrastructures socioéconomiques de base, de fournir 35 298 575 repas chauds à 97 518 élèves, dont 6 489 filles et de faire des transferts trimestriels de 15 000 francs CFA à 60 534 ménages pauvres ciblés. A travers la composante 1 «infrastructures socioéconomiques de base» du projet FSB, 200 micro-projets d'infrastructures sont prévus au niveau national, dont 24 dans la région Maritime, 41 dans la région des Plateaux, 34 dans la région Centrale, 44 dans la région de la Kara et 57 dans la région des Savanes. A ce jour, 161 infrastructures ont fait objet de réceptions provisoires, 05 réceptions techniques et 39 infrastructures sont en cours de réception.

C'est l'état des lieux que dresse aujourd'hui l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb), à l'heure du bilan du premier trimestre 2021. L'Agence a organisé, les 12, 13 et 14 avril 2021 à l'Hôtel Dapaong, l'atelier bilan du projet de Filets sociaux et services de base (FSB).

Présidée par la directrice générale, Madame Katanga Mazalo, la



rencontre a permis de faire le point de la mise en œuvre du projet FSB en vue d'améliorer la performance attendue de chacune de ses composantes et sous-composantes. Elle a regroupé le personnel de l'Agence, les différents partenaires, les cadres du ministère de tutelle et les représentants des bénéficiaires du projet.

Les filets sociaux sont la composante 2 dudit projet ; ils regroupent les Cantines scolaires (Cs) et les Transferts monétaires (Tm). Les Cantines scolaires visent à accroître l'accès des enfants des communautés les plus pauvres du Togo à des repas scolaires réguliers, ce qui, d'après l'Anadeb, «devrait en retour améliorer la fréquentation et la rétention dans les écoles des zones ciblées. Cette sous-composante touche 317 écoles sur le plan national, dont 49 dans la région Maritime, 92 dans la région des Plateaux, 45 dans la région Centrale, 64 dans la région de la Kara et 67 écoles dans la

région des Savanes». Depuis le début du projet, 97 418 élèves, dont 6 489 filles ont bénéficié de 35 298 575 repas chauds chaque jour d'école, précise-t-on.

Aussi, pour accroître le revenu et la consommation des ménages ciblés et, partant, leur capacité à faire face aux chocs, 60 534 ménages ont bénéficié des transferts trimestriels de 15 000 francs CFA ; de ce nombre, 44 666 bénéficiaires ont initié des Activités génératrices de revenus (Agr) suites aux causeries éducatives qui ont touché 528 villages bénéficiaires.

Le projet de Filets sociaux et service de base (Fsb) est initié par le gouvernement togolais et financé par la Banque mondiale. Il est l'un des projets pilotés par l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb), et vise à assurer aux ménages et communautés pauvres un meilleur accès aux infrastructures socioéconomiques de base et aux

filets sociaux. Pour amener les communautés bénéficiaires à assumer la responsabilité de la mise en œuvre des projets de développement, l'Anadeb passe par l'approche «développement conduit par les communautés (Dcc)». Ainsi, fait-elle remarquer, 24 439 personnes ont bénéficié des Formations en gestion à la base (Fgb) dans les 200 villages concernés, dans le cadre de la mise en œuvre du projet Fsb.

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours / Relatif aux Obligations de relance

193,8 milliards adjudgés mardi par les banques du Togo

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 20 avril 2021, à une injection de liquidités d'un montant de 3.269,870 milliards. Les banques et établissements du Togo s'adjudgent 193,800 milliards, en stabilité par rapport à la semaine dernière. L'opération arrive à échéance le lundi 26 avril 2021, indique la Banque centrale. Elle est ressortie d'un taux fixe de 2,0000%.

Au total, quatre-vingt-huit (88) établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Sénégal s'adjudgent respectivement 974,500 milliards et 777,750 milliards. Ils sont suivis par ceux du Mali avec 399,313 milliards, du Bénin avec 328,200 milliards, du Burkina Faso avec 276,680 milliard. Le Niger s'adjudge 262,769 milliards. La Guinée-Bissau fait 56,858 milliards.

D'après la Banque centrale, le montant moyen des soumissions sur le guichet hebdomadaire des adjudications s'est établi à 3.539,6 milliards en février 2021, contre 3.534,2 milliards en janvier 2021, soit une légère hausse de 0,2%. Ces adjudications sont réalisées depuis le 27 mars 2020 à taux fixe, à savoir le taux d'intérêt minimum de soumission aux appels d'offres qui a été ramené à 2,0% à compter du 24 juin 2020.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1577 DE LOTO BENZ DU 06 - 04 - 2021

Chers amis parieurs, c'est avec joie que nous vous retrouvons pour procéder au tirage N°1578 de LOTO BENZ de ce mercredi 14 avril 2021.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, C'est à LOME, ANEHO, ANIE, ADETA, KPALIME et KARA que la LONATO a enregistré des gagnants de gros lots. Dans les autres villes pays ce sont des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur des parieurs.

Ainsi, à LOME, la LONATO a enregistré dix lots de 1.000.000F CFA et un lot de 1.250.000F CFA, six lots de 1.500.000F CFA et un gros lot de 3.000.000 F CFA gagnés sur les points de vente 70733, 70127, 60136, 50246, 50224, 50141, 50131, 6600, 70728, 60530, 60433, 60328, 60041, 50144, 30024, 70200.

La ville d'ANEHO s'est démarquée par deux lots de 1.500.000F CFA remportés auprès de l'opérateur 70421.

A ANIE et ADETA, ce sont des lots de 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de parieurs qui ont tenté leur chance respectivement sur les points de vente 20430 et 40122.

A KPALIME, un lot de 1.000.000F CFA, un lot de 1.500.000F CFA et deux maxi lots de 5.000.000F CFA ont été recensés auprès des opérateurs 40026 et 40033.

La ville de KARA n'est pas en reste avec un lot de 1.200.000F CFA, un gros lot de 2.000.000F CFA, un gros lot de 2.250.000F CFA et un maxi gros lot de 6.250.000F CFA, gagnés sur les points de vente 10024, 10033 et 10005.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.

BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1579 de LOTO BENZ du 21 Avril 2021

Numéro de base

22 06 60 25 88



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lomé (TOGO), le 08 avril 2021

SIGNATURE D'UNE CONVENTION CADRE ENTRE LE GROUPE TOGOCOM, LA FONDATION AXIAN, ET LE MINISTÈRE DES SPORTS ET DES LOISIRS DU TOGO

Le jeudi 8 avril 2021, a eu lieu à Lomé (TOGO), la signature d'un accord cadre de partenariat entre la Fondation Axian, l'opérateur TOGOCOM et le Ministère des Sports et des Loisirs du Togo. Cet accord concrétise leurs engagements pour le déploiement du programme.

LANMÉSÉN TMONEY. LANMÉSÉN TMONEY est un programme initié avec le groupe togolais de télécommunication TOGOCOM et la Fondation Axian. Il vise à promouvoir la pratique sportive comme vecteur d'éducation et d'insertion sociale pour les populations urbaines défavorisées et plus particulièrement les jeunes. Ce partenariat permettra d'améliorer le cadre de vie global des habitants des quartiers bénéficiaires, mais aussi du reste de la population à travers la facilité d'accès à des infrastructures sportives de qualité.

OBJET DE L'ACCORD

L'objet de cet accord a été de définir et préciser les conditions et les modalités générales relatives au programme LANMÉSÉN TMONEY déployé par la Fondation Axian et le Groupe TOGOCOM au profit du Ministère des Sports et des Loisirs.

Le sport est un des secteurs sur lequel le gouvernement togolais et ses partenaires mettent l'accent pour créer des emplois décents, lutter contre les inégalités liées au genre ou au handicap et contribuer au développement socio-économique du Togo. La démocratisation de la pratique sportive est considérée comme essentielle pour l'amélioration des conditions de vie et du bien-être physique et mental des Togolais.

ENGAGEMENT DANS LA CONSTRUCTION, L'AMÉNAGEMENT ET RÉHABILITATION D'INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Les infrastructures de qualité sont indispensables à l'amélioration durable des conditions de vie d'une population et à la facilité d'accès aux sports. Cet accord signé par les trois parties assure leur étroite collaboration dans les projets de construction, aménagement et réhabilitation d'infrastructures sportives au Togo.



**LANCEMENT
DU PROGRAMME
LANMÉSÉN TMONEY
AU TOGO.**

AMÉNAGEMENT
D'AIRES MULTISPORTS



Selon les termes de l'accord, le gouvernement togolais s'engage donc à accompagner, soutenir et faciliter, dans la limite de ses compétences légales et réglementaires, l'exécution des initiatives du partenariat. Tout cela dans l'objectif d'apporter à une population précaire un accès à des infrastructures de sports et loisirs de qualité.

Quant à la Fondation Axian et à TOGOCOM, les deux parties s'engagent à respecter la Politique Nationale des Sports et à appliquer les normes établis par le Ministère des Sports et Loisirs togolais dans toutes leurs actions. Convaincues que la réalisation d'infrastructures de qualité contribue incontestablement à la promotion de la pratique des sports et à leur popularisation auprès des différentes couches socioprofessionnelles, les deux parties mobiliseront leurs ressources et compétences pour déployer des actions d'intérêt général au bénéfice de la population précaire togolaise.

À PROPOS DE TOGOCOM ET TMONEY

Précurseur de la technologie 5G au Togo et dans la sous-région ouest africaine, Togocom est le leader du marché Togolais des télécommunications au service de l'ensemble des Togolais où qu'ils se trouvent sur le territoire national. Le Groupe est le fruit du regroupement en 2017, des activités de Togo Telecom, l'opérateur historique national de la téléphonie fixe au Togo, et Togo Cellulaire (Togocel), l'opérateur de téléphonie mobile. Togocom a pour ambition de devenir le champion de la qualité de service aux meilleurs standards internationaux notamment sur la couverture du réseau, la performance des débits Internet, l'efficacité du service client, la proximité du réseau de distribution et la disponibilité des produits et des services. TMONEY est un service de paiement électronique qui permet d'effectuer diverses opérations financières, à partir d'un compte mobile associé à son numéro de téléphone à savoir: le transfert d'argent d'un compte Togocel vers Togocel ou vers les autres réseaux nationaux, sur toute l'étendue du territoire; l'achat de «crédit» de communication Voix, Data et forfaits packagés sur son téléphone ou sur le téléphone d'une autre personne; le paiement des factures (CEET, TDE CANAL+, OTR, Port autonome, Togocel, Togo Telecom, Assurance, etc.). L'activation du service TMoney est gratuite. Il suit de composer *145# et de suivre les instructions.

À PROPOS DE LA FONDATION AXIAN

Avec plus de 5 000 collaborateurs dans l'Océan Indien et en Afrique et des entreprises dans 5 secteurs d'activité, Axian est un groupe dynamique tourné vers le continent africain. Sa fondation d'entreprise a pour mission de mutualiser les ressources humaines et financières des entreprises Axian afin d'améliorer durablement les conditions de vie des populations vulnérables des pays dans lesquels elles sont implantées. La Fondation Axian agit dans 4 domaines d'intervention: la santé, l'éducation, le développement communautaire et l'aide humanitaire, ainsi que l'environnement et le développement durable. Forte de son expérience, la Fondation Axian développe des projets en gestion directe dans ces différents domaines et tout en liant de nombreux partenariats avec des acteurs locaux et internationaux dans le cadre de la solidarité, du développement et de l'aide humanitaire. A travers la Fondation Axian, le Groupe Axian affirme sa volonté sincère d'agir pour offrir aux générations présentes et futures du continent africain de meilleures perspectives d'avenir.

Fondation Axian – Let's Act Together



Barakat ABOUDOU-SALAMI
Responsable Communication Interne & RSE
M +22890910955 E barakat.salami@togocel.tg

Place de la Réconciliation – Quartier Atchanté - BP 333 – Lomé – Togo - togocom.tg